

Le curriculum vitæ (en abrégé CV) est un document détaillant le parcours et les compétences acquises d'un individu durant les dernières années. Il s'agit en général du parcours scolaire et/ou professionnel qui fait état de la compétence d'un candidat dans un poste à pourvoir. Le CV peut également se prêter à d'autres usages comme celui de se présenter à un groupe, mais son rôle se situe davantage au niveau de la recherche d'un emploi.

Curriculum vitae, en latin, est une expression signifiant « déroulement de la vie »

Il est indispensable d'indiquer certaines informations personnelles dans un CV :

- votre identité (nom, prénom, date de naissance),
- vos coordonnées (lieu de résidence, numéro de téléphone, adresse e-mail).

La photo n'est pas obligatoire et juridiquement aucun recruteur ne peut écarter votre candidature sous prétexte que votre candidature n'en comporte pas. Dans les faits, elle permet au recruteur de visualiser le profil et donc de mémoriser votre candidature. Elle peut donc être un plus pour vous et une chance supplémentaire d'être sélectionné.

Pour ne pas risquer d'être mis de côté, évitez les adresses e-mail fantaisistes ou pseudonymes, de même que les photos originales ou décalées.

Agencez votre CV le plus clairement possible.

1) Le cursus professionnel, avec en général :

- les dates de début et de fin de l'expérience (années), éventuellement la durée pour les stages inférieurs à 1 an,
- la fonction occupée,
- le nom de l'entreprise,
- le secteur d'activité,
- les enjeux du poste, les performances, les résultats obtenus et les réalisations.

2) Les formations et diplômes en rapport avec la situation (cursus scolaire, universitaire, formation professionnelle continue...). Il est d'usage d'intituler cette section « Formation » au singulier.

3) Les compétences particulières, éventuellement développées à titre personnel :

- langues parlées et écrites, avec le niveau (p. ex. notions, parlé, parlé couramment, écrit)
- la détention d'un permis de conduire, d'une qualification particulière,
- la maîtrise d'outils informatiques.

Réalisez un CV simple et beau, harmonieux, sobre, en limitant le recours aux ornements et aux couleurs. N'hésitez pas à consulter des modèles de CV et à les comparer pour trouver celui qui vous convient le mieux.